



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DE LA PRÉFECTURE DE POLICE  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS - SPP  
Bureau du recrutement

Affaire suivie par : Carole SOUSSIN  
Tél : 01.53.73.41.97  
Mél : carole.soussin@interieur.gouv.fr

Paris, le 16 AVR. 2019

**ARRÊTÉ BR N° 19 . 00756**  
**portant composition de la commission de recrutement**  
**par la voie du PACTE pour l'accès aux corps des adjoints administratifs**  
**et des adjoints techniques de la préfecture de police**  
**au titre de l'année 2019**

**LE PRÉFET DE POLICE**

Vu le décret n° 2005-904 du 2 août 2005 modifié pris pour l'application de l'article 38 bis de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 8 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2017 PP 22 des 9,10 et 11 mai 2017 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des adjoints administratifs de la préfecture de police ;

Vu la délibération du Conseil de Paris n° 2017 PP 24 des 9,10 et 11 mai 2017 modifiée, portant dispositions statutaires applicables au corps des adjoints techniques la préfecture de police ;

Vu les avis de recrutements par la voie du PACTE du 26 mars 2019 pour l'accès aux corps des adjoints administratifs et des adjoints techniques de la préfecture de police, au titre de l'année 2019 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police ;

.../...

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté Égalité Fraternité*

